

Jean-Pierre Morichaud,  
 les Oliviers, 26110 VENTEROL,  
 Tél/Fax: 04 75 27 97 67, portable 06 83 18 16 00,  
 E-mail :j.p.morichaud-fpu@wanadoo.fr  
 ingénieur physico-chimiste,  
 secrétaire du Forum Plutonium

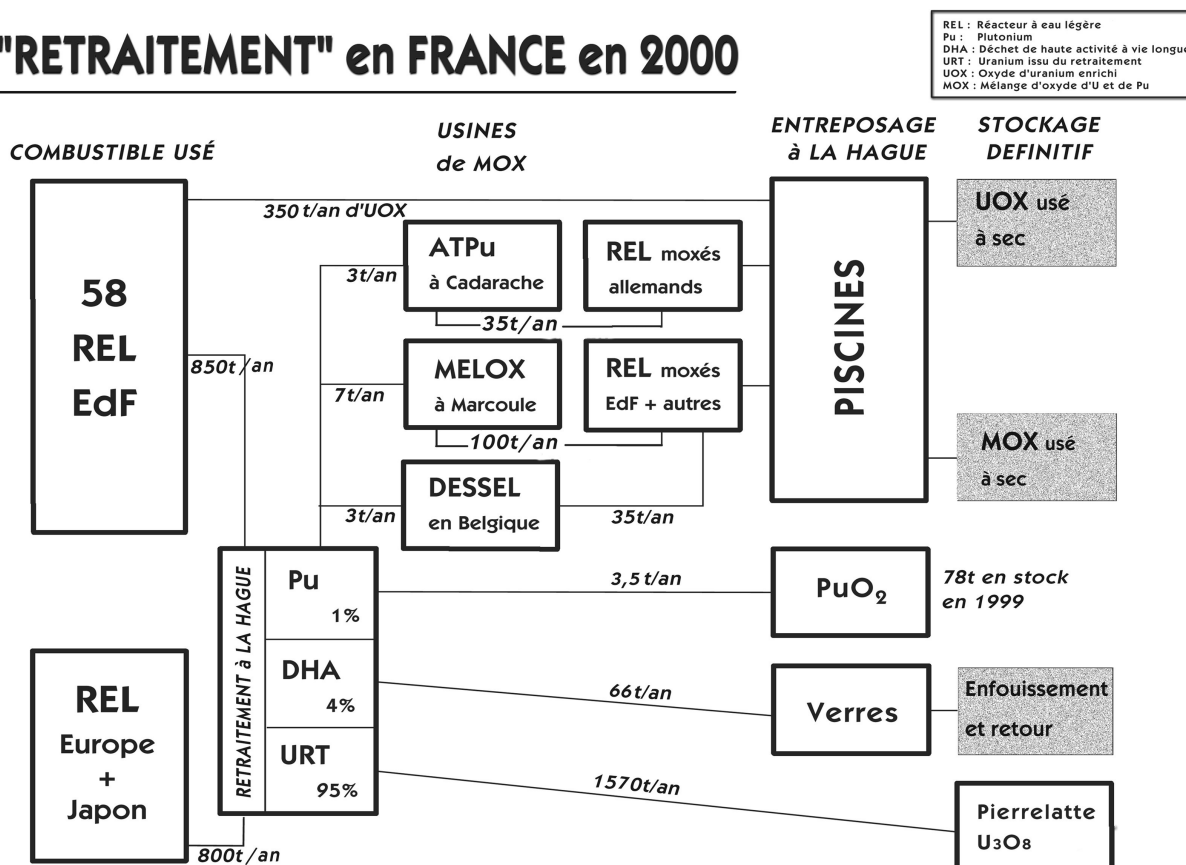
le d août yyyy,

à la CPDP déchets nucléaires

## CAHIER D'ACTEUR

Objet : Le devenir des déchets des installations de la vallée du Rhône.

### Le "RETRAITEMENT" en FRANCE en 2000



Le Forum Plutonium - Les Oliviers - 26110 Venterol

Ce document est extrait de mon livre "La filière nucléaire du plutonium, menace sur le vivant" aux éditions Yves Michel, BP n° 3, 05300, Barret-sur - Méhouge 04 92 65 52 24.

Le choix du retraitement du combustible usé fait en France conduit à l'entreposage et au stockage de divers sortes de déchets énumérés dans la colonne de droite du schéma ci-dessus. En vallée du Rhône, on compte 14 des 58 réacteurs à eau pressurisée d'EDF, dont quatre en Tricastin emploient du MOX. Il faut y ajouter le surgénérateur Phénix à Marcoule et quatre anciens réacteurs arrêtés à Marcoule et à Creys-Malville. Le combustible usé de ces installations électrogènes (MOX et UOX) est actuellement stockés en l'état dans les piscines d'EDF et de La Hague, **à quel prix, pour combien de temps et en attendant quelle destination finale ?**

Le plutonium et les DHAVL en sont partiellement extrait à La Hague, mais le problème des déchets des INB ne se réduit pas à la destination de ces deux matières nucléaires. Certes l'uranium de

retraitement (1750 tonnes/an) est retransformé en oxyde et stocké à Pierrelatte. Mais c'est le seul sous-produit de l'industrie électronucléaire qui est trouvé à ce jour une destination ( ...sans consultation publique d'ailleurs, sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'un rebut mais d'une matière première éventuellement « valorisable »).

D'autres INB de la vallée du Rhône génèrent des sous-produits qui sont des déchets plus ou moins radioactifs. L'enrichissement de l'uranium à Pierrelatte produit de l'uranium appauvri (220 000 tonnes cumulées en 2002 selon l'Andra), classé aussi dans les matières « valorisables » (pour faire des têtes d'obus ?), **jusqu'à combien de tonnes irons-nous ? Quant à l'entreposage de la fluorine à Solerieux (26), jusqu'à quand cela pourra-t'il durer ?**

Les rebuts de MOX de l'usine Melox seront-ils eux aussi « valorisés » ?

Que devient le **sodium radioactif** utilisé au refroidissement de Phénix à Marcoule et de Superphénix (lui, en cours de démantèlement) ?

Quelles réglementations et contrôles actuels permettent d'assurer que les ferrailles et métaux décontaminées après démantèlement des usines fermées comme les réacteurs graphite-gaz de Marcoule , Superphénix , UP4 à Marcoule et l'usine « haute » de Pierrelatte n'iront pas à des fabrications de produits à l'usage du grand public ? Or la période de déconstruction de nos installations nucléaires ne fait que commencer !

Représentant la Frapna dans la CLI de Tricastin, le Forum Plutonium dans le CSSIN, je compte sur ce Débat Public pour apporter des réponses à ces questions que sont en droit de se poser les habitants de la vallée du Rhône, et bien d'autres, à propos des conséquences du développement de l'industrie électronucléaire en France .

Jean-Pierre Morichaud .